

Ses efforts furent inutiles au début, parce que les compagnies mercantiles renfermaient dans leur direction des éléments hostiles à la foi des catholiques. Mais, lorsque la Compagnie de la Nouvelle-France fut créée, il n'y eut plus rien à redouter, vu que les Associés appartenaient à la religion révélée. Le résultat de cette nouvelle politique ne tarda pas à se faire jour. Plus de ces discussions à bord des navires, plus de ces lois forçant les catholiques à assister aux chants des psaumes des sectaires. Les capitaines de vaisseaux, bons catholiques eux-mêmes, favorisaient les démonstrations en l'honneur de la religion.

La ferveur devint bientôt générale. D'indifférents qu'ils étaient souvent en France, les premiers colons se montraient d'un zèle admirable pour le service de Dieu. Ce qui faisait dire au Père Le Jeune : "Les âmes, que leurs vices ont rendues malades, non seulement n'empirent point ici, mais bien souvent changent de vie en changeant de climat, et bénissent la douce Providence de Dieu, qui leur a fait trouver la porte de la félicité là où les autres n'auraient appréhendé que des misères."

Dans une autre *Relation*, le même Père écrivait : "Entrant dans le pays, nous y trouvâmes une seule famille qui cherchait le passage en France pour y vivre sous les lois de la vraie religion; et maintenant nous voyons tous les ans aborder bon nombre de très honorables personnes, qui se viennent jeter dans nos grands bois, comme dans le sein de la paix, pour vivre ici avec plus de piété, plus de franchise et plus de liberté... Les exactions, les tromperies, les vols, les rapt, les assassinats, les perfidies, les inimitiés, les malices ne se voient ici qu'une fois l'an, sur les papiers et sur les gazettes que quelques-uns apportent de l'ancienne France."

Nous pourrions multiplier ces excellents témoignages, tout à l'honneur des pionniers de la colonisation